

Le Creux de la Chaudière

- ▶ Départ au camping de Dommarien
- ▶ Balisage 
- ▶ Carte IGN du Pays de Langres - N°36



Du camping de Dommarien, prendre la direction du village en traversant le pont. Tourner ensuite à droite et poursuivre jusqu'à la sortie du village. Prendre à gauche, passer devant une exploitation agricole et continuer jusqu'au prochain carrefour de chemin.

Bifurquer alors à droite au niveau de la combe au Bœuf et entrer dans le bois. Traverser ce dernier en continuant toujours tout droit jusqu'à la lisière Sud.

Prendre à gauche et suivre le bord du bois de Côte Aubert. Bifurquer à gauche au niveau de la deuxième tranche forestière. Arrivé à la route, continuer tout droit et traverser la forêt communale de Chassigny-Aisey.


Prendre ensuite à gauche un chemin en herbe, puis au carrefour, une nouvelle fois à gauche avant de bifurquer à droite à la patte d'oie. Continuer alors tout droit au travers des champs de la Grande Pelle et des Grandes Herbes.


Au carrefour avec la D 7, prendre à gauche et suivre la route sur 200 m avant de tourner à droite sur le premier chemin. Au croisement suivant, prendre une nouvelle fois à droite pour rejoindre la D 149.


Bifurquer à gauche, suivre la route sur 500 m puis tourner encore à gauche sur le premier chemin agricole. Après 800 m, emprunter un autre sentier prenant la direction du bois, sur votre droite.


Arrivé en bordure du bois de l'Echalement, quitter le chemin blanc et préférer le sentier qui serpente entre les arbres pour traverser le bois. Une fois en bas, revenir sur le chemin blanc, remonter sur 500 m et prendre ensuite à gauche pour longer le Boulet et traverser la combe Crousot.

Aux deux croisements suivants, prendre deux fois de suite à droite pour rejoindre le village. Une fois en bas, continuer tout droit en empruntant un chemin en herbe qui vous conduit au deuxième lavoir du village, situé au bord de la Vingeanne. Prendre la passerelle et au bout du sentier, bifurquer à gauche pour rejoindre la route et votre point de départ.

 Départ du circuit

 Sens du circuit

 Gîte rural - meublé de tourisme

 Eglise remarquable

 Pêche



Colombier à Dommarien

Attention : ce circuit traverse de longues parties en plaine. Le balisage y est donc plus succinct et l'ensoleillement est très présent. Nous vous conseillons donc de vous munir de cette carte ainsi que d'une casquette ou d'un chapeau, notamment pour les enfants et les personnes fragiles.

Le Creux de la Chaudière

► A ne pas manquer !



► Le pont, les lavoirs et les « patouillets » de Dommarien

- Un vieux pont de pierre classé Monument Historique franchit la Vingeanne. Le 15 juillet 1760, le syndic Thibaut YENVEUX réunit au son de la cloche tous les habitants du village : on reconnaît que le vieux pont tombe en ruines de toutes parts. L'adjudication des travaux est faite au sieur Jean Baptiste Menne, maçon à Langres le 9 juillet 1774 pour la somme de 4200 livres. Il en coûtera finalement 4578 livres. Le nouveau pont est construit avec des pierres taillées dans une carrière de Courcelles Val d'Esnois. Les habitants devront payer 2736 livres en deux ans ; pour le reste la commune a vendu des terres et des bois. Il semble qu'il n'y ait pas eu de subventions !

- Le 21 juin 1826, une ordonnance royale autorise la création de lavoirs à minerai de fer installés au niveau du moulin du bas (les patouillets). Ils servaient à séparer le minerai de fer de la terre. Ce minerai venait de Dommarien et de la région d'Auberive. L'eau boueuse des patouillets a d'abord été évacuée vers la rivière, mais à la suite des protestations des habitants des villages en aval qui s'en servaient pour abreuver le bétail, l'eau est ensuite dirigée vers des puits perdus. On ne parle plus des patouillets à partir de 1860.

Aujourd'hui les eaux de la Vingeanne disparaissent en totalité dans le sol à la sortie du village. Ces trous appelés andouzoirs semblent correspondre aux anciens puits perdus des patouillets. Les recherches n'ont pas permis de prouver, comme certains l'affirment, que les eaux réapparaissent au Creux Janin à Cusey.



► Eglise Notre Dame de l'Assomption à Chassigny

Cette église gothique date du XIIe siècle ; elle a été fortifiée en 1371. Sa nef unique est séparée du chœur, situé plus bas et plus étroit, par un arc triomphal en tiers point. Les arc doubleaux retombent dans la nef sur des colonnes engagées et dans l'avant chœur sur des pilastres. Son clocher imposant possède une flèche couverte de bardeaux.

A l'intérieur de l'édifice, on y trouve un Retable du XVIIe siècle, des bannières ainsi qu'un tissu peint et brodé du XIXe siècle.

Le décor de l'avant chœur évoque celui de la cathédrale Saint-Mammès de Langres.



► Pont Canal de Dommarien

Le Pont Canal de Dommarien est un ouvrage d'art permettant au canal de la Marne à la Saône de franchir la rivière de la Vingeanne.



► Autres loisirs ...

Mini golf, terrain de tennis et table de ping-pong à Dommarien